Zeitschrift: Domaine public
Herausgeber: Domaine public
Band: - (2011)
Heft: 1931

Artikel: Les dossiers qui attendent les nouveaux élus
Autor: Delley, Jean-Daniel
DOI: https://doi.org/10.5169/seals-1025832

Nutzungsbedingungen
Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation
L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use
The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 09.07.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

Les dossiers qui attendent les nouveaux élus

Jean-Daniel Delley • 1 novembre 2011 • URL: http://www.domainepublic.ch/articles/18871

Savoir faire émerger des solutions pragmatiques au travers d'alliances variables sera indispensable

Les élections fédérales n'ont guère modifié les rapports de force au sein du Parlement. Les pronostics vont maintenant bon train quant à la composition du futur gouvernement, stimulés par le léger recul de l'UDC et la progression des petites formations du centre droit.

Des pronostics peu fiables tant les protagonistes, adeptes du poker menteur, évitent de montrer leurs cartes. Sautons donc une étape et passons en revue quelques grands dossiers qui vont occuper les nouveaux élus.

Au cours de la nouvelle législature, la Suisse sera une nouvelle fois soumise aux pressions de l'étranger. Au cours des dernières années, nos relations avec l'Union européenne n'ont pas évolué. Nous ne jurons que par le bilatéralisme et la souveraineté nationale. Pour sa part, Bruxelles ne tient pas à développer plus avant ces relations particulières et préconise une adaptation automatique des accords en vigueur au droit européen. Les discussions au niveau des experts n'ont pour l'heure pas abouti et, lors de la campagne électorale, ce thème a été soigneusement évité. Les avantages fiscaux que nous accordons aux sociétés étrangères établies en Suisse restent un point de discorde majeur avec l'Europe (DP 1900 [5]). Enfin ni les accords fiscaux sur l'impôt libératoire (Rubik), signés avec l'Allemagne et la Grande-Bretagne, ni la révision des conventions de double imposition pour les rendre compatibles avec les règles de l'OCDE ne nous épargneront la revendication européenne d'échange automatique des informations fiscales.

Au chapitre social, les décisions à prendre ne manquent pas. Après l'échec de la 11e révision de l'AVS, le nouveau Parlement devra introduire une retraite flexible mais accessible aux revenus modestes. Le deuxième pilier est confronté à un taux de rendement des capitaux placés qui ne retrouvera pas de sitôt l'altitude des années passées et ne permettra pas d'assurer le niveau actuel des retraites. La fin de cet âge d'or devrait conduire à repenser le poids respectif de l'AVS et de la prévoyance professionnelle au profit de la première. Avec la promotion des réseaux de soins, le Parlement a récemment mis sous toit une mesure qui devrait contribuer à freiner l'augmentation des coûts de la santé (DP 1927 [6]). Mais un référendum menace et une caisse unique, même si elle créerait plus de transparence, n'aurait qu'une incidence faible sur le niveau des primes.

Si le Parlement sortant a suivi rapidement la décision du Conseil fédéral d'abandonner le nucléaire, il reste à mettre en place un dispositif efficace pour concrétiser ce tournant énergétique (DP 1924 [7]). Cette concrétisation traduira le degré de solidité de ce tournant.

La politique de sécurité, pilotée par un chef de département de mauvaise volonté [8] , a contribué à beaucoup… d'insécurité (DP 1867 [8]). D'une part, le Parlement a fortement limité le rayon d'action de l'armée au périmètre helvétique – refus de participer à l'opération Atalante par exemple (DP 1822 [9]) -, d'autre part, et contre l'avis du Conseil fédéral, il s'est prononcé pour un effectif surdimensionné de 100'000 hommes, a substantiellement augmenté les moyens financiers alloués à l'armée et précipité la décision d'acquérir de nouveaux avions de combat, sans considération aucune pour l'équilibre budgétaire de la Confédération. Le nouveau Parlement devra rétablir un minimum de cohérence dans ce dossier.

L'affaiblissement de l'UDC, l'émergence des petits partis comme le rajeunissement du Parlement et la préférence marquée par l'électorat pour les candidats pragmatiques, aussi bien à gauche qu'à droite, devraient favoriser la recherche de solutions de

compromis, les seules qui soient susceptibles d'obtenir un soutien populaire. A cet égard, les politiques de l'environnement et de l'énergie pourraient trouver un nouvel élan. De même que l'aménagement du territoire, massacré par l'attitude rétrograde du Conseil national sortant (DP 1928 [10]).

Reste que durant cette nouvelle législature comme dans la précédente, prédomineront des alliances variables: le Parlement helvétique ne fonctionne pas selon un clivage automatique et permanent.

Les ménages suisses trinquent pour leur santé

Albert Tille • 5 novembre 2011 • URL: http://www.domainepublic.ch/articles/18895

Aux primes d'assurance et aux impôts s'ajoutent les frais directement à la charge des intéressés

Les primes d'assurance-maladie pèsent lourd dans le budget des ménages. Mais la facture ne s'arrête pas là.

Les dépenses de santé atteignaient 61 milliards de francs en 2009. Les caisses-maladie et les collectivités publiques ont pris en charge 70% de la facture. Mais les ménages ont aussi déboursé les 30% restants, soit près de 19 milliards de francs selon la dernière étude [2] de l'Observatoire suisse de la santé élaborée en collaboration avec l'Office fédéral de la statistique.

La Suisse est championne en Europe des frais payés par les ménages en dehors du système d'assurance. Ces versement directs, *«out-of-pocket»*, atteignent 20% en Italie, 13% en Allemagne et 7% seulement en France.

En sus des cotisations, les Suisses paient de leur poche les participations et les franchises de leur assurance et tous les frais qui ne figurent pas dans le catalogue des prestations des assurances. Ces 19 miliards se répartissent comme suit entre les divers prestataires de santé:

EMS: 29%
Dentistes: 19%
Médecins: 17%
Hôpitaux: 8%
Instituts pour handicapés: 7%
Pharmacies: 6%

D'autres dépenses de santé (psy, physio, ostéo, bains, etc.) absorbent les 14% restants.

Les Suisses dépensent beaucoup pour leur santé. Les ménages aisés peuvent s'acquitter des cotisations d'assurance et de ces paiements directs importants. En revanche, toujours selon l'Observatoire de la santé, différentes enquêtes montrent que 4 à 15% des personnes interrogées renoncent à des traitements dentaires, des consultations chez le médecin ou l'achat de médicaments pour des questions de coût.

La Suisse s'enorgueillit, à juste titre, de la qualité de son système de santé. Son financement est moins exemplaire. Au système des primes indépendantes du revenu dont on sait la rigueur pour les classes moyennes, s'ajoutent ces paiements moins connus, tirés de la poche de ceux qui le peuvent.